

# Inégalités sociales en santé

FEUILLET D'INFORMATION DE LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE L'ESTRIE

## ESPÉRANCE DE VIE ET MORTALITÉ PRÉMATURÉE

### Le poids des Inégalités sociales en Estrie

#### 1. Espérance de vie à la naissance

Espérance de vie à la naissance en Estrie de 2018 à 2022 :

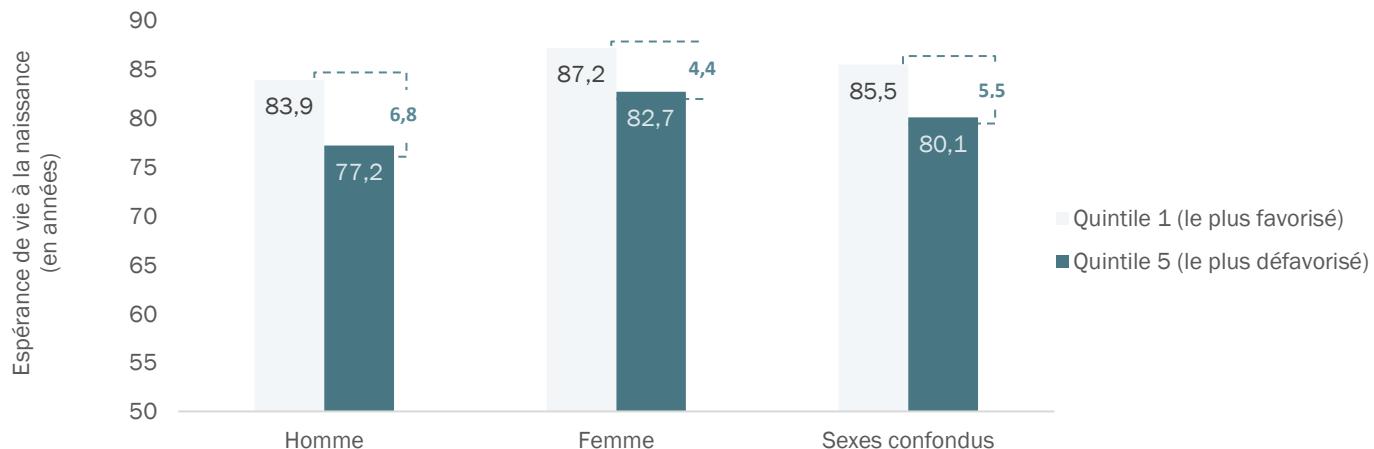
- 82,9 ans (supérieur à la province), +7 ans depuis 1983-1987
- 80,9 ans pour les hommes
- 85,0 ans pour les femmes (+4,1 ans par rapport aux hommes)

Diminution de l'écart entre les hommes et les femmes depuis 2008-2012 (4,7 années d'écart) par une plus grande hausse de l'espérance de vie chez les hommes (+1,4 ans) que chez les femmes (+0,8 ans).

Écarts entre les communautés les plus favorisées et les plus défavorisées en Estrie de 2016 à 2021 :

- 5,5 années (85,5 ans c. 80,1 ans), stable depuis 2010-2015
- 6,8 années pour les hommes (83,9 ans c. 77,2 ans)
- 4,4 années pour les femmes (87,2 ans c. 82,7 ans)

#### Espérance de vie à la naissance selon le niveau de défavorisation sociale et matérielle et le sexe, Estrie, 2016 à 2021



Source : Banque de décès, MSSS, 2016-2021.

Depuis 2010-2015, amélioration de l'espérance de vie pour tous excepté pour le 4<sup>e</sup> quintile.

## 2. Mortalité prématuée (avant 75 ans)

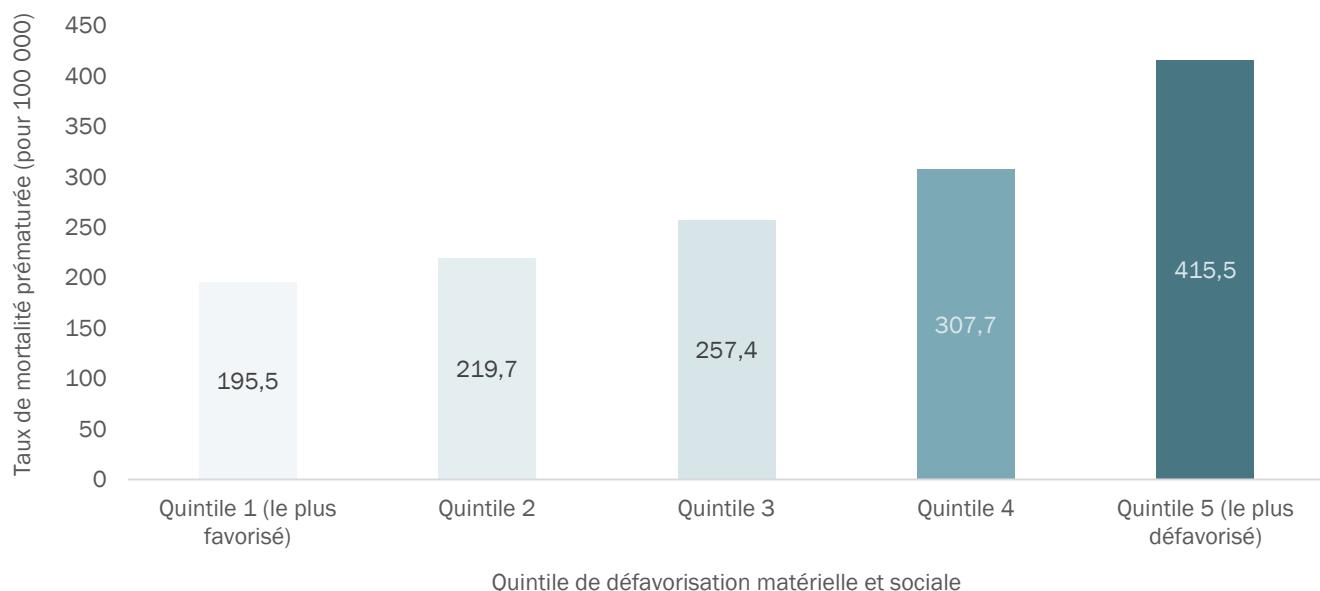
Mortalité prématuée 50 % plus élevée chez les hommes par rapport aux femmes (période 2018-2022), mais baisse de l'écart homme-femme depuis 2008-2012, car baisse significative du taux des hommes et stabilité de celui des femmes.

Mortalité prématuée en Estrie de 2016 à 2021 : taux plus de 2 fois plus élevé pour les communautés les plus défavorisées par rapport aux plus favorisées.

Près du tiers des décès prématués pourrait théoriquement être évité si toutes les communautés avaient un niveau de défavorisation matérielle et sociale équivalent à celui observé dans le quintile le plus favorisé : correspond à une diminution d'environ 421 décès prématués par an.

**Inégalités plus importantes entre les hommes** (différence de taux de 293,7 pour 100 000 personnes, ratio de 2,3) **qu'entre les femmes** (différence de taux de 152,9 pour 100 000 personnes, ratio de 2).

### Taux annuel moyen ajusté de mortalité prématuée selon le niveau de défavorisation sociale et matérielle, Estrie, 2016 à 2021



Source : Banque de décès, MSSS, 2016-2021.

**Stabilité de l'écart des taux de mortalité prématuée entre les communautés les plus défavorisées et les plus favorisées depuis 2010-2015. Donc échec atteinte de la cible 9 de la PGPS à la fin du PAI 1 (2017-2021).**